

MAIRIE
DE
REPLONGES



N° Délibération
D622024

Nombre de membres en

Exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27
Pour : 27
Contre : 0

Date de la convocation :
30/11/2024

Extrait du Registre
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de REPLONGES

Séance du 06 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le six décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 29 novembre 2024, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,
M. RETY Jean-Pierre – Mme ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian –
Mme PACCAUD Christine, Maires-Adjointes,
Mme BLANC Dominique – Mme RAVAT Ginette – Mme FONTIMPE
Catherine – Mme DESBROSSES Marie-Claire – Mme BOIVIN Nadine –
M. MONTERRAT Franck – M. DEVEYLE Alain – M. ALBENQUE Christophe –
M. RIGAUD Denis – M. GAILLARD Bruno – Mme BOZONNET Nathalie –
Mme PONCET Florence – Mme DEGRANGE Valérie – M. MURE Julien –
M. BERRY David – Mme JOLY Christelle – Mme BONNAT Laura –
M. BATAILLARD Kévin, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : M. MONTERRAT Raphaël a donné pouvoir à
M. GAILLARD Bruno, M. CHEVRET Pascal a donné pouvoir à Mme RAVAT
Ginette, M. NILLON Christophe a donné pouvoir à Mme PACCAUD Christine,
Mme LOURD Mathilde a donné pouvoir à Mme ROBIN Pascale.

Secrétaire : M. BATAILLARD Kévin

Objet de la délibération : **BUDGET COMMUNAL : DECISION MODIFICATIVE N°2**

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée délibérante le projet de décision modificative n°2 du budget communal.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ACCEPTE la proposition de Décision Modificative n°2 au Budget Communal telle que suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses :	compte 6588 autres charges de gestion	+ 35 000.00 €
	compte 6811/042 dotation aux amortissements	+ 10 877.25 €
	compte 023 virement section investissement	- 9 220.58 €

Recettes :	compte 741121 DSR	+ 22 179.00 €
	compte 74833 Compensation exo TF	+ 12 821.00 €
	compte 777/042 amortissement subventions	+ 1 656.67 €

Section d'investissement :

Dépenses :	compte 139311/040 amortissement subventions	+ 1 656.67 €
Recettes :	compte 2802/040 amortissement	+ 816.00 €
	compte 28041582/040 amortissement	+ 23 053.59 €
	compte 280805/040 amortissement	- 12 030.41 €
	compte 28121/040 amortissement	- 12 433.90 €
	compte 281561/040 amortissement	- 13 881.81 €
	compte 281568/040 amortissement	- 8 984.26 €
	compte 2815731/040 amortissement	+ 41 418.90 €
	compte 2815738/040 amortissement	+ 660.72 €
	compte 28158/040 amortissement	+ 10 422.23 €

Accusé de réception en préfecture : 001-210103206-20241206-D622024-BF
Date de télétransmission : 10/12/2024
Date de réception préfecture : 10/12/2024

compte 281828/040 amortissement	- 14 681.81 €
compte 281831/040 amortissement	+ 2 343.34 €
compte 281838/040 amortissement	- 6 880.49 €
compte 282959/040 amortissement	- 4 555.36 €
compte 28188/040 amortissement	+ 13 673.30 €
compte 021 virement section investissement	- 9 220.58 €

Pour copie délivrée conforme aux registres,
Replonges le 09 décembre 2024

Le Maire de REPLONGES,



Bertrand VERNOUX